

## **062 Pour un océan, bien commun de l'humanité**

CONSTATANT que les mers sont connectées en un océan global qui couvre 71 % de la planète ;

SOULIGNANT que cet océan abrite des millions d'espèces, que ses écosystèmes et leur fonctionnement sont encore mal connus et que de nombreuses découvertes restent à venir ;

SOULIGNANT que cet océan est fondamental pour la régulation du climat, la production d'oxygène, l'absorption de CO<sub>2</sub> et des excès de chaleur générés par les activités humaines, que ses ressources halieutiques sont essentielles à la sécurité alimentaire de milliards d'individus et qu'il est source de solutions pour l'adaptation au changement climatique ;

OBSERVANT AVEC INQUIÉTUDE les pollutions de l'océan, la hausse de sa température, son acidification, sa désoxygénation, la modification de ses courants, la réduction de certains stocks halieutiques, sa perte de biodiversité et l'altération de ses écosystèmes ;

RAPPELANT les engagements pris dans le cadre des conventions et des internationaux favorisant la protection de l'océan et son utilisation durable au bénéfice de tous ;

SE FELICITANT de l'aboutissement des négociations internationales en vue d'un accord juridiquement contraignant sur la protection de la biodiversité dans les eaux internationales et militant pour sa prochaine entrée en vigueur ;

REGRETTANT cependant l'insuffisance des mesures prises pour prévenir ou réduire la détérioration de l'océan, le manque de moyens affectés à la recherche marine et au partage des résultats ;

S'INQUIÉTANT des lenteurs et difficultés à adopter des accords internationaux en vue de la protection et de la régénération de la nature et en particulier de l'océan ; et

REGRETTANT également le manque de dispositions permettant de compenser les carences des Etats dans l'exercice de leurs pouvoirs de contrôle, de police et de répression des activités illicites exercées sous leur pavillon ;

ACKNOWLEDGING the development of the Protection Principle presented at the Third UN Ocean Conference and the urgent need to put this into action across the global oceans

### **Le Congrès mondial de la nature 2025 de l'UICN, lors de sa session à Abou Dhabi, Émirats arabes unis :**

1. APPELLE les États, à :

a. consacrer [the high seas portions] l'Océan Patrimoine commun de l'Humanité and CALLS ON States, competent authorities and all persons to se faire en conséquence un devoir moral de sa protection.

2. DEMANDE aux États de se faire le devoir moral d'agir au-delà des seuls engagements qu'ils ont souscrits liés à l'utilisation, la préservation et au partage des bienfaits de l'océan, and calls on all ocean actors (including institutions and private sector actors) to act in accordance ; en particulier en :

a. évaluant systématiquement les impacts des activités humaines sur l'océan, où qu'elles soient réalisées sur Terre ;

b. mettant en œuvre les mesures pour en éviter, réduire ou compenser les impacts négatifs ;

c. soutenant le développement d'activités à impacts environnementaux et sociaux positifs ;

d. renforçant la recherche scientifique et l'échange de connaissances and capacities sur l'océan ;

e. encourageant et renforçant actions individuelles ou collectives en faveur the sound ecological state de l'océan ; et

f. contribuant à la mise en place et au renforcement de dispositifs de gouvernance partagée de l'océan.

3. DEMANDE à toute personne d'agir au-delà des seules considérations légales afin de participer activement à la préservation de l'océan, en particulier en :

a. développant la connaissance de l'impact de ses activités sur l'océan, où qu'il soit sur Terre ;

b. évitant, réduisant ou compensant au mieux ces impacts ; et applying the Protection Principle whereby all extractive industries, whether conducted by States or corporations, whose activities are liable to harm the ocean must demonstrate that their operations and plans are environmentally safe, with a negligible, reversible, or acceptable footprint prior to commencing. Where damage has already occurred, mitigation or restoration measures identified by public authorities will be covered by the responsible entities.

c. promouvant la consécration de [High Seas] comme Patrimoine commun de l'Humanité et les attitudes individuelles et collectives qui en découlent.